

la navigation dans la baie de Fundy. On rencontre, en outre, à l'entrée de la plupart des baies et des havres, de petites îles si nombreuses qu'il y en a peu qui aient même reçu un nom. A différentes distances sur toute l'étendue de cette côte se trouvent diverses pêcheries, d'une profondeur de 30 à 40 brasses, qui abondent en morue, en merluche et autres poissons excellents, pour la pêche et la préparation desquels les nombreux havres déjà mentionnés donnent des facilités particulières à ce pays.

Baie Pasamaquody et les îles qui s'y trouvent.

Après avoir fait le tour de la côte de la péninsule, je vais traverser la baie de Fundy jusqu'à la baie Pasamaquody, qu'on peut considérer comme l'extrémité nord-ouest de ce bras de mer, et qui se trouve à 17 lieues environ de Sainte-Marie que j'ai déjà nommée. Dans la baie Pasamaquody, qui est d'une grande étendue, se jette la rivière Sainte-Croix, qui forme la frontière entre la province de la Nouvelle-Ecosse et l'extrême est des Etats-Unis. A l'embouchure de cette baie se trouvent plusieurs îles qui en rendent la navigation très difficile.

Havre l'Etang.

Les plus considérables, colonisées jusqu'à un certain point, sont Campo-Bello, l'île à l'Original et l'île au Cerf. La première a un havre assez bon, mais la grande baie de Pasamaquody est bien trop spacieuse et l'eau en est trop profonde pour être considérée comme un bon port, quoique la Branche, qui remonte jusqu'à l'embouchure de la rivière Scodiac, après être entrée dans la baie, offre un havre très sûr. Un peu à l'est de Pasamaquody, et pouvant être regardé comme relié à cette baie par une chaîne d'îles, se trouve le havre l'Etang, le meilleur peut-être de la province, au point de vue militaire, parce qu'il est le plus aisé à défendre. L'entrée de ce havre est fermée à l'est par une étroite pointe de la terre ferme, et à l'ouest par une petite île, donnant un passage d'une largeur d'environ quatre cents verges. Les deux rives sont élevées et accores, et l'eau y est d'une profondeur d'environ 14 brasses. Ce havre est aussi suffisamment spacieux pour quelque objet que ce soit, et est tout fait à l'intérieur des terres. Le passage qui y donne accès et qui est au nord-ouest, est droit et facile, et advenant les vents contraires il y a de très bons mouillages, ou plutôt d'autres havres de chaque côté—l'un au sud-ouest, l'autre au nord-est. Si l'on n'objectait pas à la situation générale de ce havre parce qu'il est trop près de l'extrémité de la province, et ce qui semble pire, parce qu'il se trouve à l'embouchure de la baie de Fundy, dont la navigation est extrêmement difficile à cause de la rapidité des marées et de la fréquence des brouillards, je le croirais le plus convenable que j'aie vu pour la protection des arsenaux maritimes et militaires de la province ; et comme la marée est ici plus modérée qu'elle ne l'est plus en amont dans la baie de Fundy, on pourrait construire des bassins dans ce havre. Je vais maintenant remonter la côte nord de la baie de Fundy jusqu'au havre qui est à l'embouchure de la rivière Saint-Jean. Ce havre est à 12 lieues environ à l'est du havre l'Etang, et presque en face d'Annapolis Royal, car la largeur de la baie de Fundy est ici d'à peu près 12 lieues. Ce n'est pas un havre pour les bâtiments de guerre, il est même guères bon pour les bâtiments marchands. Il y a une barre qu'on ne peut franchir qu'à certaines heures de la marée et il s'y trouve aussi d'autres hauts-fonds qui en rendent la navigation difficile ; on ne peut non plus le regarder comme sûr, même pour le navire qui y a pénétré. De là vers l'est, au loin, en montant jusqu'à la baie Chignecto, la côte est comme celle décrite du côté opposé de la baie de Fundy—élevée, escarpée, rocheuse, sans une indentation, et si accore que le mouillage y est dangereux ; et les marées y sont si rapides qu'il

Havre à l'embouchure de la rivière Saint-Jean.